

(λ)

(4)

[N° 4 — VI]

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1905 s'élève à	fr. 35,516,290 »
Les crédits alloués par le Budget de 1904 montent à	32,565,269 »
AUGMENTATION.	fr. 2,951,021 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1905	fr. 31,137,115 »
— 1904	30,774,094 »
AUGMENTATION.	fr 363,021 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1905	fr. 4,579,175 »
— 1904	1,791,175 »
AUGMENTATION.	fr 2,588,000 »

Soit en plus pour l'exercice 1905 fr. 2,951,021 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*
Traitements de disponibilité, etc.

Crédit demandé pour 1905	fr. 644,000 »
— alloué pour 1904	634,300 »
AUGMENTATION	fr. 9,700 »

destinée à faire face à des augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, etc.* (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1903	fr.	67,125 »
— alloué pour 1904		62,125 »
		5,000 »
AUGMENTATION.		fr. 5,000 »

La somme de 5,000 francs portée en charge temporaire est nécessaire pour le renouvellement d'une partie du mobilier de l'hôtel ministériel.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements, etc.* (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1903	fr.	8,000 »
— alloué pour 1904		4,000 »
		4,000 »
AUGMENTATION.		fr. 4,000 »

La somme de 3,000 francs portée en charge temporaire permettra de continuer l'impression du Catalogue de la Bibliothèque, dont deux volumes ont paru.

D'autre part, une augmentation de 1,000 francs est sollicitée pour le service courant, auquel le crédit normal ne suffit plus.

ART. 5. — *Frais de route et de séjour ; missions.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	5,200 »
— alloué pour 1904		4,700 »
		500 »
AUGMENTATION.		fr. 500 »

Depuis plusieurs années, les dépenses imputables sur cet article doivent être soldées au moyen d'un crédit supplémentaire. La somme de 5,200 francs à laquelle on propose de porter le crédit représente, très approximativement, le montant réel de la dépense des derniers exercices.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	185,000 »
— alloué pour 1904		191,000 »
		6,000 »
DIMINUTION.		fr. 6,000 »

provenant de l'extinction de certaines pensions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Subvention à la Caisse centrale de prévoyance
des secrétaires communaux.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	52,000	»
— alloué pour 1904		48,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

Les augmentations quinquennales de traitement prévues par la loi du 3 juillet 1894 en faveur des secrétaires communaux auront pour effet d'élever, en 1905, le montant total des traitements de ces agents à près de 2,600,000 francs.

On évalue donc à 52,000 francs la somme nécessaire pour l'exécution de l'article 4, n° 4°, de la loi du 30 mars 1861, aux termes duquel l'État est tenu d'allouer annuellement à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux un subside égal à 2 % de la somme totale des traitements des secrétaires qui participent à la Caisse.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 16. — *Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres, etc.*
(Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1905	fr.	6,800	»
— alloué pour 1904		4,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

La charge temporaire inscrite aux Budgets de 1901 à 1903 pour l'impression du catalogue de la Bibliothèque centrale de statistique n'a pas été reproduite en 1904, l'état d'avancement du travail ne permettant pas de prévoir, pour cette année, la publication du troisième volume. Celui-ci sera publié en 1905.

Le coût de l'impression a dépassé les prévisions faites à l'origine. D'autre part, la confection du manuscrit a révélé la nécessité de dresser un catalogue spécial des documents et publications qui ne rentrent pas dans la catégorie des ouvrages généraux et qui concernent des pays étrangers : pour ce motif, la publication comportera quatre volumes au lieu des deux volumes prévus tout d'abord.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 17. — *Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	430,384	»
— alloué pour 1904		449,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	584	»

correspondant à l'augmentation de traitement à accorder à un greffier provincial par application de l'article 120 de la loi provinciale.

ART. 18. — *Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,228,451	»
— alloué pour 1904.		1,225,492	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,959	»

Les traitements des fonctionnaires et employés des administrations provinciales s'élèveront, au 1^{er} janvier 1903, à 1,214,013 francs.

Il faut ajouter à ce total la somme de 14,456 francs nécessaire pour accorder, en 1903, les augmentations déterminées par le règlement organique du 15 juin 1897.

ART. 20. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	492,113	»
— alloué pour 1904		491,120	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	993	»

Les traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement et du personnel de leurs bureaux s'élèveront, au 1^{er} janvier 1903, à 489,120 francs.

Il faut ajouter à ce total la somme de 1,493 francs nécessaire pour accorder, en 1903, les augmentations déterminées par le règlement organique du 16 juin 1897.

En outre, une somme de 1,500 francs est prévue pour traitements de disponibilité et secours. Ces deux derniers chefs de dépense font l'objet d'une rubrique nouvelle ajoutée, pour plus de précision, au libellé de l'article.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 23. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	30,000	»
— alloué pour 1904		35,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

C'est la somme dont le crédit a été augmenté au dernier Budget à cause des élections générales de 1904.

ART. 26. — *Confection et distribution du papier électoral, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	25,000	»
— alloué pour 1904		220,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	195,000	»

Voir note à l'article 23.

ART. 27. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes des frais de transport des électeurs, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	5,000	»
— alloué pour 1904		100,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	95,000	»

Voir note à l'article 23.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 31. — *Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	12,500	»
— alloué pour 1904		12,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

motivée par la nouvelle installation du commandant supérieur des deux Flandres.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 35. — *Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	32,900	»
— alloué pour 1904		32,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	300	»

nécessaire en vue d'une augmentation de traitement.

CHAPITRE VIII.

DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

ART. 43. — *Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.*

Le contrat d'adjudication pour la fourniture des bijoux expirant le 31 décembre prochain, il n'y a plus lieu de reproduire au présent projet de Budget la disposition insérée temporairement aux Budgets antérieurs et portant autorisation d'imputer sur l'article 43 le prix des croix et médailles civiques à fournir pendant l'année en exécution du contrat d'adjudication du 1^{er} décembre 1899.

CHAPITRE IX.

LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.

ART. 45. — *Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1^{er} novembre 1864; subside de 300 francs à la veuve d'un Légionnaire, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	218,800	»
— alloué pour 1904		220,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,200	»

Les deux premières rubriques de l'ancien libellé étaient ainsi conçues :

« Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1^{er} novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins. »

Le dernier des combattants de 1830 visés par la première rubrique étant décédé, cette rubrique est devenue sans emploi et le crédit peut être réduit de 1,200 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 47. — *Institut historique belge de Rome.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	15,000	»
— alloué pour 1904		12,000	»
		3,000	»
AUGMENTATION		fr.	3,000

L'Institut historique belge de Rome est de création récente : il a figuré pour la première fois au Budget en 1903. Le Gouvernement a jugé nécessaire de lui fournir un local convenable et suffisant ; le loyer de l'immeuble et les frais de chauffage, d'éclairage, de nettoyage, etc., comportent une dépense totale de 3,000 francs par an.

ART. 48. — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	117,300	»
— alloué pour 1904		112,300	»
		5,000	»
AUGMENTATION.		fr.	5,000

La mise au jour, par la Commission royale d'histoire, des documents existant en Belgique, est en voie d'achèvement. Mais des matériaux importants de notre histoire nationale se trouvent dans des dépôts étrangers fort éloignés, tels que ceux de Simancas et de Vienne. Le Gouvernement se propose d'envoyer en mission dans ces villes, à titre d'essai, des érudits de notre pays. D'autre part, le perfectionnement des procédés d'édition occasionne des frais plus élevés qu'autrefois.

ART. 50. — *Observatoire royal : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	119,625	»
— alloué pour 1904		116,050	»
		3,575	»
AUGMENTATION.		fr.	3,575

Cette augmentation se décompose comme il suit :

Nominations, promotions et augmentations réglementaires de traitement	fr.	2,575	»
Admission d'un nouveau stagiaire pour le service de l'Astronomie		1,000	»
		3,575	»
ENSEMBLE.		fr.	3,575

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 51. — *Observatoire royal : frais de matériel ; acquisition d'instruments ; impressions.* (Y compris une somme de 23,200 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1905	fr.	87,170	»
— alloué pour 1904		74,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	12,870	»

Le montant normal du crédit doit être augmenté d'une somme de 14,670 francs, à raison des dépenses supplémentaires suivantes qui sont la conséquence des aménagements et extensions de locaux réalisés depuis quelques années :

Entretien des locaux	fr.	1,370
Chauffage, éclairage et ventilation		13,300

D'autre part, la charge temporaire de 25,000 francs, inscrite au Budget de 1904, doit être maintenue à concurrence de 23,200 francs en vue des dépenses suivantes :

Acquisition et remise en état d'instruments . fr.	11,900	»
Impression des arriérés	6,800	»
Ameublement de nouveaux bureaux	2,500	»
Confection de la carte pendulaire	1,500	»
Achat de livres	500	»

ART. 53. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.* (Y compris une somme de 3,500 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire de 3,500 francs est maintenue en vue de l'impression du cinquième fascicule du catalogue de la section des manuscrits.

ART. 54. — *Musée royal d'histoire naturelle : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	105,100	»
— alloué pour 1904		108,100	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	3,000	»

résultant de la suppression de l'emploi de dessinateur.

La somme de 3,000 francs est transférée à l'article 55.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 55. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel, etc.* (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire, 6^e annuité.)

Crédit demandé pour 1905	fr.	74,450	»
— alloué pour 1904		67,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,200	»

La somme de 3,000 francs transférée de l'article 54 servira à payer le coût des photographies qui remplaceront dorénavant les dessins exécutés jusqu'ici par un dessinateur attaché à l'établissement.

Le surplus de l'augmentation sollicitée, soit 4,200 francs, est nécessaire pour le chauffage, l'éclairage et le nettoyage de la nouvelle aile. La dépense totale de ces services est estimée à 9,200 francs, dont 5,000 francs étaient compris dans le crédit de 1904.

La charge temporaire prévue représente le sixième acompte d'une dépense de 60,000 francs afférente à l'exploration scientifique de nos côtes et dont le principe a été admis par la Législature en 1900. (Voir *Document parlementaire* n° 148 de la Chambre des Représentants, 1899-1900.)

ART. 56. — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique, en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.*

Le libellé de cet article est modifié de manière à être mieux en rapport avec la réalité des faits.

ART. 57. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	89,500	»
— alloué pour 1904		86,850	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,450	»

sollicitée en vue d'accorder des augmentations réglementaires de traitement et de régulariser la situation de deux garçons de bureau.

ART. 59. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	92,300	»
— alloué pour 1904		90,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,400	»

sollicitée en vue d'accorder des augmentations réglementaires de traitement et de régulariser la situation d'un employé.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 60. — *Frais de publication des Inventaires des archives; frais de recouvrement de documents, etc.* (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1905	fr.	24,700	»
— alloué pour 1904		30,800	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	6,100	»

La charge temporaire de 12,100 francs inscrite au Budget de 1904 peut être réduite à 6,000 francs. Cette dernière somme est destinée aux dépenses suivantes : continuation de la publication des inventaires sommaires de toutes les collections des divers dépôts; allocation de subsides aux communes qui publient des inventaires de leurs anciennes archives.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 64. — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	1,756,100	»
— alloué pour 1904.		1,701,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	55,000	»

La création de nouveaux services universitaires comporte une augmentation du personnel scientifique; d'autre part, le développement qu'ont pris les laboratoires et instituts entraîne une augmentation du personnel administratif. Une partie de l'augmentation sollicitée est destinée à pourvoir à ces besoins nouveaux; le surplus est nécessaire en vue des promotions et des augmentations réglementaires de traitement à accorder à des professeurs, chargés de cours, répétiteurs, assistants, ainsi qu'à plusieurs agents de l'ordre administratif, dans les deux universités de l'État.

ART. 65. — *Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	558,000	»
— alloué pour 1904		522,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	36,000	»

Conséquence de la création de nouveaux services universitaires (voir la note de l'art. 64).

Les frais de chauffage et d'éclairage, notamment, augmentent en raison de l'extension des locaux; sur ce point, les prévisions de dépenses ont été dépassées depuis plusieurs années.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 66. — *Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. — Subside en vue de faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges*

Crédit demandé pour 1903	fr.	113,000	»
— alloué pour 1904		111,000	»
		2,000	»
AUGMENTATION.		fr.	2,000

Parmi les nombreux jeunes gens qui sortent chaque année des universités belges, munis d'un diplôme final, il en est qui cherchent à se créer une carrière à l'étranger; plusieurs, depuis quelques années, y ont réussi.

Désireux d'encourager les efforts sérieux et éclairés qui peuvent se faire en ce sens, le Gouvernement est disposé à accorder un subside à une Commission qui s'organiserait librement sous ses auspices et qui, avec le concours de correspondants établis dans divers pays, recueillerait des renseignements sur les situations accessibles, dans ces pays, aux Belges porteurs d'un diplôme final d'études supérieures, communiquerait ces renseignements aux intéressés et les guiderait dans leurs démarches.

On propose, à cette fin, d'augmenter de 2,000 francs, à titre d'essai, le crédit de l'article 66, dont le libellé serait complété en conséquence.

ART. 73 (nouveau). — *Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Crédit demandé : 2,300 francs.

Dépense périodique; même crédit que pour le rapport précédent.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 78 (77 ancien). — *Inspection des établissements d'instruction moyenne, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	59,700	»
— alloué pour 1904		57,400	»
		2,300	»
AUGMENTATION.		fr.	2,300

destinée à faire face aux augmentations de traitement dues à certains membres du personnel de l'inspection par application des articles 23 et 26 de l'arrêté royal du 27 janvier 1903.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 87 (86 ancien). — *Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	178,908	»
— alloué pour 1904		177,918	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	990	»

destinée au paiement de la part de l'État dans le traitement d'attente d'un professeur de collège communal mis en disponibilité pour cause de maladie.

ART 91 (92 ancien). — *Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	»	»
— alloué pour 1904		5,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,500	»

Ce crédit disparaît en 1905.

CHAPITRE XIII.**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

ART. 99 (ancien). — *Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	25,000	»
— alloué pour 1904		20,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	5,000	»

Malgré les mesures prises en vue de réduire autant que possible les dépenses, l'ancien crédit est devenu insuffisant par suite de la création de nouveaux jurys et de l'augmentation considérable du nombre des élèves qui se présentent aux examens.

ART. 105 (ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	10,668,000	»
— alloué pour 1904.		10,318,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	350,000	»

Le nombre et la population des écoles primaires communales, adoptées et

NOTE PRÉLIMINAIRE.

adoptables, à subventionner par l'État en exécution de l'article 8 de la loi organique de l'instruction primaire, ne cessent de s'accroître en raison tant de l'augmentation de la population du royaume que de l'amélioration de la fréquentation scolaire.

On estime que la dépense totale s'élèvera, en 1904, à 10,418.000 francs. Il convient d'ajouter à cette somme, pour la fixation du crédit pour 1905, le montant de l'augmentation annuelle moyenne constatée pour la dernière période quinquennale, soit 250,000 francs.

ART. 108 (ancien). — *Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	895,000	»
— alloué pour 1904		855,000	»
		40,000	»
	AUGMENTATION.	fr.	40,000

Un crédit de 855,000 francs a été accordé, en 1904, pour payer la part de l'État :

- a) Dans les augmentations quadriennales de traitement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés;
- b) Dans les augmentations exceptionnelles accordées en vertu des lois des 22 juin 1899, 14 août 1903 et 5 mai 1904;

On prévoit que le crédit voté sera complètement utilisé pour faire face à ces diverses obligations.

La même dépense se renouvellera en 1905; de plus, l'État aura à payer :

- a) Sa part dans les augmentations de traitement auxquelles auront droit, à partir du 1^{er} janvier 1905, les instituteurs nommés dans le courant des années 1892, 1896 et 1900;
- b) Sa part dans les augmentations accordées facultativement à certains instituteurs en 1902, 1903 et 1904, augmentations qui deviendront obligatoires au 1^{er} janvier 1905.

On peut évaluer à 650 le nombre des instituteurs qui auront droit à une nouvelle augmentation de 100 francs à la date précitée. L'État doit intervenir pour les deux tiers ou pour la moitié dans les nouvelles augmentations; cette intervention lui coûtera, en 1905, 40,000 francs environ.

Le crédit total à demander doit donc être fixé à 895,000 francs.

Il se peut que, par suite d'extinctions, ce chiffre se réduise dans une faible mesure, mais comme il y a lieu, chaque année, de liquider des arriérés afférents à des exercices clos, on estime qu'il y aura compensation entre ces deux chefs d'économie et de dépense

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 110 (ancien). — *Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	185,000	»
— alloué pour 1904		210,000	»
		25,000	»
	DIMINUTION.	fr.	25,000

Le crédit à prévoir pour 1905 peut être estimé à 185,000 francs, soit 25,000 francs de moins qu'en 1904.

ART. 112 (ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	2,422,000	»
— alloué pour 1904		2,277,000	»
		145,000	»
	AUGMENTATION.	fr.	145,000

Le nombre des élèves fréquentant les écoles gardiennes et les écoles d'adultes à subventionner par l'État continue à s'accroître d'une manière constante. Pendant l'année 1903, cet accroissement a été de 9,249 élèves dans les écoles gardiennes, de 19,274 élèves dans les écoles d'adultes, ce qui a entraîné l'augmentation du nombre des écoles et le dédoublement de beaucoup de classes surpeuplées.

Le Gouvernement juge indispensable de fixer à 2,422,000 francs le montant du crédit à répartir en subsides, pour ce double service, pendant l'année 1905, conformément aux bases indiquées dans le règlement du 21 septembre 1898. La dite somme est supérieure de 145,000 francs au montant des crédits de l'exercice 1904; elle équivaut, en chiffres ronds, à l'augmentation annuelle moyenne des crédits affectés au service ordinaire des écoles gardiennes et des écoles d'adultes pendant les cinq dernières années dont les résultats sont connus. Les dépenses de l'exercice 1903 n'ont pu être couvertes que grâce à l'octroi d'un crédit supplémentaire de 105,000 francs.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 118 (ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires.*

Crédit demandé : 381,365 francs.

Ce crédit, destiné à concurrence de 292,065 francs à l'Université de Gand,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

et à concurrence de 89,500 francs à l'Université de Liège, se justifie comme il suit :

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

I. — Ainsi qu'on l'a dit dans la note préliminaire du projet de Budget pour l'exercice 1904, il y a lieu de mettre, en 1905, à la disposition du directeur du laboratoire de mécanique appliquée, pour l'outillage scientifique de ce laboratoire, un dernier crédit de fr. 2,500 »

II. — L'outillage scientifique du laboratoire de résistance des matériaux doit être complété par l'acquisition d'un mouton de choc dont le prix est de 10,000 »

III. — La réfection d'une partie du mobilier universitaire et l'acquisition de meubles nouveaux exigeront, en 1905, certaines dépenses exceptionnelles fixées à 5,565 »

IV. — Il y a également lieu de mettre le mobilier du laboratoire de recherches du doctorat en chimie, en rapport avec le nombre des élèves 1,800 »

V. — Enfin il est nécessaire de prévoir un crédit en vue de l'appropriation du laboratoire destiné à l'étude des maladies tropicales 10,000 »

D'autres allocations seront encore nécessaires pour les installations universitaires dont la construction est commencée depuis quelques années et se poursuit méthodiquement.

L'État et la ville de Gand ont consenti à des sacrifices importants en vue de doter l'Université d'instituts répondant aux exigences de la science moderne, et leur effort simultané ne tardera pas à porter ses fruits. Mais, pour que le capital engagé puisse produire les effets attendus, il faut que les instituts soient achevés dans tous leurs détails, que leur ameublement réponde à tous les besoins et surtout que les compléments de leur outillage scientifique soient assurés.

De ces différents chefs, le Gouvernement prévoit, en 1905, les dépenses suivantes, dont quelques-unes pourront encore résulter d'adjudications faites en 1902, 1903 et 1904 :

Instituts Rommelaere et de la Biloque . . . fr.	194,200	»
Institut clinique	52,000	»
Institut botanique et nouveau jardin botanique	36,000	»
	<hr/>	
		262,200 »

A REPORTER. fr. 292,065 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 292,065 »

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

I. — L'État, qui s'était définitivement mis d'accord avec la province et la ville de Liège sur le chiffre de son intervention dans la construction d'une nouvelle Maternité à Liège, a demandé et obtenu de la Législature, au Budget de l'exercice 1904, un second crédit pour payer le solde de cette intervention, fixée à 180,000 francs.

Depuis lors, les plans qui constituaient le projet primitif ont été améliorés et remaniés au point d'occasionner, pour l'ensemble de la construction, une dépense supplémentaire d'environ 113,000 francs.

La ville et la province interviennent pour la plus grande part dans cette dépense, mais il est équitable que l'État en supporte également une partie à raison du profit que l'enseignement universitaire doit retirer des améliorations apportées au premier projet.

A cet effet, le Gouvernement sollicite un dernier subside de 20,000 francs en faveur des Hospices civils de Liège, chargés de la construction de la nouvelle Maternité 20,000 »

II. — Les bâtiments de la nouvelle Maternité seront achevés dans le courant de l'année 1905 et les services universitaires d'obstétrique et de gynécologie pourront vraisemblablement en prendre possession dès le commencement de l'année académique 1905-1906.

Dans cette prévision, il est nécessaire que les locaux, au nombre de quarante-deux, la plupart d'assez grande dimension, soient meublés et outillés. Il est donc indispensable que le Gouvernement dispose, dès l'année 1905, des crédits nécessaires pour procéder à l'ameublement et à l'outillage scientifique 54,400 »

III. — On sait que l'Université de Liège a hérité, dans le courant de l'année 1903, de la riche bibliothèque délaissée par feu le baron Wittert.

La confection des meubles destinés à recueillir les importantes collections de livres et de manuscrits qui constituent le fonds Wittert occasionnera une dépense de 6,000 »

IV. — Les diverses sections de la bibliothèque se sont d'ailleurs développées, dans ces derniers temps, au point de

A REPORTER. . . fr. 372,465 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. fr.	372,465 »
rendre un supplément de mobilier nécessaire. La dépense s'élèvera au minimum à		1,000 »
V. — Enfin, le legs de M ^{me} veuve Alph. Le Roy a enrichi la bibliothèque d'environ 5,000 volumes et d'autant de brochures, pour la plupart desquels la reliure s'impose comme une condition indispensable de conservation.		
On demande, tant pour les travaux de reliure et de cartonnage que pour les acquisitions de boîtes et de portefeuilles, un crédit de		3,000 »
VI. — Les locaux réservés dans la nouvelle aile de l'hospice des aliénés au service universitaire de la clinique des maladies mentales, sont dépourvus de mobilier.		
Il est urgent de mettre à la disposition du titulaire de la clinique les meubles les plus indispensables, dont la confection et le placement coûteront.		4,900 »
	TOTAL fr.	<u>381,365 »</u>

ART. 119 (ancien). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Même chiffre que celui sollicité en 1904 et jugé suffisant pour les besoins de 1905.

ART. 120 (ancien). — *Enseignement primaire — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.*

Crédit demandé : 800,000 francs.

Ce crédit est porté au même chiffre que ceux de 1904 et des années antérieures, et est justifié par les mêmes causes. (Voir projet de Budget amendé pour l'exercice 1900, art. 120.)

ART. 121 (ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, etc.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

La situation de l'armement et de l'équipement de la garde civique exige le maintien de ce crédit au Budget de 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 122 (nouveau). — *Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial de Liège.*

Crédit demandé : 5,800 francs.

Cette somme est destinée au renouvellement d'une partie du mobilier de l'hôtel provincial.

Le budget économique de la province est insuffisant pour faire face à la dépense précitée.

ART. 123 (124 ancien). — *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Un premier crédit de 5,000 francs pour l'impression de l'« Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900 » a été inscrit au Budget de 1903. Un second crédit de 20,000 francs a été alloué en 1904. Pour l'année 1905, une somme de 5,000 francs paraît suffisante pour payer les frais de cette publication.

ART. 124 (nouveau). — *Bibliothèque royale. Acquisition de médailles.*

Crédit demandé : 17,010 francs.

Il est désirable que l'État se rende acquéreur de pièces rares, offertes en vente par un amateur, et qui compléteront heureusement des séries déjà acquises, notamment celle des médailles antiques de la célèbre trouvaille de Karnak dont la Belgique a eu le premier choix. Le crédit sollicité est destiné à subvenir à cette dépense.

ART. 125 (ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement.*

Crédit demandé : 50,000 francs

pour le complément du mobilier de la nouvelle aile du Musée d'histoire naturelle.

ART. 126 (123 ancien). — *Fêtes du 75^e anniversaire de l'indépendance nationale.*

Crédit demandé : 3,000,000 de francs.

La justification de ce crédit se trouve développée dans l'exposé des motifs d'un projet de loi spécial que le Gouvernement soumettra incessamment à la Législature.

(20)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS .

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics .

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1905 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente et un millions cent trente-sept mille cent quinze francs, fr. 31,137,115 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre millions trois cent soixante-dix-neuf mille cent soixante-quinze francs. 4,579,175 »

Soit ensemble à la somme de trente-cinq millions cinq cent seize mille deux cent quatre-vingt-dix francs fr. 35,516,290 » conformément au tableau ci-annexe.

Donne à Ostende, le 8 octobre 1904.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Hal!

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs voor het dienstjaar 1905 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van een en dertig miljoen honderd zeven en dertig duizend honderd vijftien frank fr. 31,137,115 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van vier miljoen drie honderd negen en zeventig duizend honderd vijf en zeventig frank 4,579,175 »

Te zamen op de som van vijf en dertig miljoen vijf honderd zeventien duizend twee honderd negentig frank fr. 35,516,290 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Oostende, den 8 October 1904.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

VAN 'S KONINGS WEGE .

De Minister van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs,

J. DE TROOZ.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

C^o DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1903.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	614,000 •	
			743,325 •
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)	67,125 •	
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)	8,000 •	
5	Frais de route et de séjour; missions.	5,200 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1903 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (Crédit non limitatif.)	94,000 •	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1903.	185,000 •	
8	Supplément de pension accordé, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1903	150 •	

**BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
EN OPENBAAR ONDERWIJS OVER HET DIENSTJAAR 1905.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid. Kosten van het raadplegend comiteit voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het comiteit, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	644,000 .	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i> . (Inbegrepen eene som van 5,000 frank als tijdelijke last.)	67,125 .	745,325 .
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek. (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.)	8,000 .	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	5,200 .	
HOOFDSTUK II.			
PENSIGENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1905 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (Onbepaald krediet.)	94,000 .	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^o Januari 1905.	185,000 .	
8	Bijkomend pensioengeld krachtens het koninklijk besluit van 21 Juni 1862 verleend aan eenen gemeenteonderwijzer en verschuldigd blijvende op 1 ^o Januari 1905.	150 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
9	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues.	20,000	431,947
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)	52,000	
11	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797	
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minimale, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	80,000	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
13	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire	5,500	21,500
14	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions.	400	
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale.	8,600	
16	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)	6,800	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
17	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	450,584	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
9	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000 *	451,947 *
10	Toelage aan de centrale voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^o , der wet van 30 Maart 1861)	52,000 *	
11	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 13 Maart 1867)	797 "	
12	Hulpgelden aan voormalige ambtenaars, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of aan hunne familiën die geen recht op pensioen hebben of slechts een klein pensioen genieten, en wegens hun ongelukkigen toestand aanspraak kunnen maken op een hulpgeld	80,000 *	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
13	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris	5,500 *	21,300 *
14	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen. Vertalingen	400 "	
15	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten. Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de middelcommissie. Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	8,600 *	
16	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek. (Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.)	6,800 "	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
17	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	450,581 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
18	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité:		
	Province d'Anvers 128,300 »		
	— de Brabant. 190,650 »		
	— de la Flandre occidentale 150,555 »		
	— de la Flandre orientale 157,300 »		
	— de Hainaut. 150,550 »		
	— de Liège 138,700 »	1,228,451 »	
	— de Limbourg 94,600 »		
	— de Luxembourg 95,000 »		
	— de Namur 109,360 »		
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 15,436 »		
19	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:		
	Province d'Anvers. 27,000 »		
	— de Brabant. 27,000 »		2,678,848 »
	— de la Flandre occidentale 27,000 »		
	— de la Flandre orientale 27,000 »		
	— de Hainaut 31,000 »	237,900 »	
	— de Liège 31,500 »		
	— de Limbourg 22,700 »		
	— de Luxembourg 20,700 »		
	— de Namur 24,000 »		

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
18	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid : Provincie Antwerpen 128,300 » — Brabant 190,650 » — West-Vlaanderen 150,555 » — Oost-Vlaanderen 157,300 » — Henegouw 150,550 » — Luik 150,700 » — Limburg 94,600 » — Luxemburg 95,000 » — Namen 109,360 » Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën 15,456 »	1,228,451 »	
19	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlich- ting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven : Provincie Antwerpen 27,000 » — Brabant 27,000 » — West-Vlaanderen 27,000 » — Oost-Vlaanderen 27,000 » — Henegouw 51,000 » — Luik 51,500 » — Limburg 22,700 » — Luxemburg 20,700 » — Namen 24,000 »	257,900 »	2,678,848 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires 211,000 »		
	Frais de bureau 45,800 »		
	Traitements des employés 235,813 »	402,115 »	
	Traitements de disponibilité et secours 1,500 »		
21	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du commissaire chargé d'administrer, avec le commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	70,000 »	
22	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
25	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1905. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	50,000 »	
24	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	18,000 »	
25	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales.	15,000 »	95,000
26	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (Crédit non limitatif).	25,000 »	
27	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif).	5,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
20	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden:		
	Jaarwedden der commissarissen	211,000 »	
	Kantoorkosten	45,800 »	
	Jaarwedden der beambten	235,813 »	492,113 »
	Jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden	1,500 »	
21	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den commissaris die, met den commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	70,000 »	
22	Deslaeming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 »	
HOOFDSTUK V.			
KIESZAKEN.			
23	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1905. — Herziening der kiezerslijsten; gedingkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	50,000 »	
24	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in strafzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 »	
25	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kieszaken	15,000 »	93,000
26	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevendende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek (Onbepaald krediet).	25,000 »	
27	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staatspoorwegen. (Onbepaald krediet).	5,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
28	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	125,000	185,000
29	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	50,000	
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
30	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	315,000	
31	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	12,500	
32	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins	75,000	
33	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000	
34	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000	
35	Tir national: personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier	52,900	687,740
36	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,540	
37	Grands concours annuels de tir: frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	45,000	
38	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	75,000	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
28	Vergoedingen aan de burgerleden der militieraden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiësecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen	125,000 .	155,000 .
29	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	30,000 .	
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
30	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: vergoedingen, reis- en verblijfkosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden	315,000 .	687,740 .
31	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: kantoorkosten; dienstlokalen. Briefwisselingskosten	12,500 .	
32	Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der burgerlijke revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren	75,000 .	
33	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfkosten	10,000 .	
34	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting der lokalen. Kleeding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten	50,000 .	
35	Nationale schietbaan: bestendig personeel, reis- en verblijfkosten van den griffier	32,900 .	
36	Nationale schietbaan: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,340 .	
37	Groote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	45,000 .	
38	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën	75,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
39	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées—prix de tir	20,000 »	
40	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (Crédit non limitatif).	25,000 »	
41	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 »	
42	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	50,000 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
43	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.	25,000 »	
44	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 »	} 30,000 »
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
45	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles	218,800 »	218,800 »
CHAPITRE X.			
SCIENCES ET LETTRES.			
46	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca Belgica</i> . Office international de Bibliographie; rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Wordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise) Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples et au laboratoire de Léopoldville. Part contributive de la Belgique dans les frais du bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses	219,900 »	
47	Institut historique belge de Rome	15,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
39	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropéen-schietprijzen.	20,000 .	
40	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdsperken; opeisching der schutters van den eersten ban voor ordeïensten buiten de gemeente. (Onbepaald krediet.)	25,000 .	
41	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000 .	
42	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algeheele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompsters. Toelagen tot het inrichten van bondvergaderingen der korpsen sappeurs-pompsters	50,000 .	
HOOFDSTUK VIII.			
BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELD.			
43	Burgerlijke decoratie: aankoop van eeretekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking.	25,000 .	} 30,000 .
44	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's.	5,000 .	
HOOFDSTUK IX.			
EERELEGIOEN EN IJZEREN KRUIS.			
45	Toelagen van 400 frank voor de weduwen en weezen der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden vóór den 1 ^o November 1864; toelage van 300 frank aan de weduwe van eenen legionaris die niet gepensionneerd is geweest; jaarlijksche toelagen van 900 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 300 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeerden; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne familiën.	218,800 .	218,800 .
HOOFDSTUK X.			
WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
46	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulp gelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's. Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca Belgica</i> . Internationale dienst van Bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels en bij het laboratorium van Leopoldville. Deelname van België in de kosten van het middenbureau voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken voor den bijzonderen dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren; verschillende uitgaven	210,900 .	
47	Belgisch historisch Instituut te Rome	18,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
48	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaire du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	117,500	»
49	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	51,900	»
50	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité	119,625	»
51	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (<i>Y compris une somme de 23,200 francs en charge temporaire.</i>)	87,170	»
52	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général	127,800	»
55	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (<i>Y compris une somme de 3,500 francs en charge temporaire.</i>)	107,650	»
54	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	105,100	»
55	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire</i>)	74,450	1,255,695
56	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.	18,000	»
57	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.	89,500	»
58	Archives générales du Royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200	»
59	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	92,500	»
60	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales. (<i>Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.</i>)	24,700	»
61	Échanges littéraires internationaux.	15,500	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
48	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn. Drukkosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> .	117,300 »	
49	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde.	51,900 »	
50	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid.	119,625 »	
51	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk. (<i>Inbegrepen eene som van 23,200 frank als tijdelijke last.</i>)	87,170 »	
52	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des algemeen catalogus.	127,800 »	
53	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (<i>Inbegrepen eene som van 3,500 frank als tijdelijke last.</i>)	107,650 »	
54	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid.	105,100 »	1,255,605 »
55	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	74,450 »	
56	Deelneming van België aan de ontdekkingswerken van waterbeschrijving en levensleer, in uitvoering van het programma van den Internationalen Raad voor zee onderzoek .	18,000 »	
57	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	89,300 »	
58	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	10,200 »	
59	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	92,300 »	
60	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klassering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeringen gebleven; kosten van klassering, afschrijven en vervoer, enz.; inspectie der gemeentearchieven. (<i>Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.</i>) .	24,700 »	
61	Internationale letterkundige uitwisselingen	15,300 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000 »	
65	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 »	
64	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire	1,756,100 »	
65	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.	558,000 »	
66	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Subside en vue de faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges	115,000 »	
67	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 »	
68	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers.	5,000 »	2,548,100 »
69	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, lit. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500 »	
70	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000 »	
71	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600 »	
72	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis.	1,400 »	
73	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000 »	
74	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 »	
75	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État	2,500 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XI.			
HOOGER ONDERWIJS.			
62	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 *	
63	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopicën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten . . .	2,000 *	
64	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,756,100 *	
65	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de kliniekdienst inbegrepen. Tijdelijke vergoeding voor woon, vuur en licht aan den beheerderopzichter van de hoogeschool van Luik	558,000 *	
66	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen. Toelage tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der gediplomeerden der belgische hoogeschoolen	113,000 "	
67	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 "	
68	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 *	
69	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	9,500 "	2,548,100 *
70	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 *	
71	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,600 *	
72	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den commies . .	1,400 *	
73	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aanbelangende	12,000 *	
74	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000 "	
75	Kosten voor het uitgaven van het achttiende driejaarlijksch verslag over den toestand van het op Staatskosten gegeven hooger onderwijs.	2,500 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
76	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire . . .	2,000 *	
77	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	2,020 *	
78	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités	59,700 *	
79	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	10,500 *	
80	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	88,000 *	
81	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 *	
82	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	42,000 *	
83	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	2,500 *	
84	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 *	4,624,400 *

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XII MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
76	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris	2,000 *	
77	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevelen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten	2,020 "	
78	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; jaarwedden van het personeel, vergoedingen	59,700 *	
79	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het beheer van lager onderwijs) : reis- en verblijfkosten; vergeldingen; zendingen; kantoorkosten	10,500 *	
80	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. Vergoeding voor huisvesting, vuur en licht aan den voormaligen bestuurder der opgeheven normaalschool van humaniora te Luik. Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht	88,000 *	
81	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	11,000 *	
82	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen	42,000 *	
83	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel	2,500 *	4,624,460 *
84	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huishoudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen. Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz.	4,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
85	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	3,998,852	»
86	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500	»
87	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le payement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,908	»
88	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	45,900	»
89	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions; fournitures et frais divers	28,500	»
90	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000	»
91	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000	»
92	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	11,200	»
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
95	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
85	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	3,998,852	»
86	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	54,500	»
87	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft	178,908	»
88	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen.	45,900	»
89	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfskosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk; levering en onderscheidene kosten	28,500	»
90	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	»
91	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	»
92	Uitgave van schoolboeken of van werken het middelbaar onderwijs aanbelangende. Aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankopen; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; reiskosten; vergoedingen; drukkosten voor den bijzonderen dienst van het Beheer van middelbaar onderwijs	11,200	»
HOOFDSTUK XIII.			
LAGER ONDERWIJS.			
95	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
94	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500	
95	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité	436,500	
96	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 5° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographes pour le service de l'inspection scolaire	202,500	
97	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	111,200	
98	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	856,650	
99	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frobeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	25,000	
100	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000	
101	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000	
102	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées Subsidés aux écoles normales agréées	300,000	
105	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	176,000	
			17,599,000

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
94	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaars, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den raad; druk, autographiën, kopicën en andere door hooger genoemde raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 "	
95	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid	456,500 "	
96	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1° aan de hoofdopzieners; 2° aan de kantonale opzieners; 3° aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	202,500 "	
97	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfkosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	111,200 "	
98	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen voor de onderwijzers en onderwijzeressen der gemeentescholen en der aangenomen scholen. Vergoedingen aan de met deze leergangen belaste personen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der bekwaamheidsexamens voor het onderwijs van verschillende vakken die het voorwerp van tijdelijke normaalleergangen hebben uitgemaakt. Verschillende kosten. Toelagen aan de hoofden der normaalgestichten om gedeeltelijk de kosten der oefenscholen te dekken	836,650 "	
99	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs, 1884-1895. Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonale opziener van het lager onderwijs; kosten der Fröbel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzers	25,000 "	
100	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs	6,000 "	
101	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 "	
102	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen	300,400 "	
105	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en praktisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de medeliggende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	175,000 "	17,599,000

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
104	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	»
105	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	10,668,000	»
106	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	950,000	»
107	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons.	15,000	»
108	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	805,000	»
109	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	115,000	»
110	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité.	185,000	»
111	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial	20,000	»
112	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 112 à l'article 105 et vice versa).	2,422,000	»
113	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	9,200	»
114	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	4,300	»
115	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	39,250	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
104	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000	"
105	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen.	10,668,000	"
106	Aanvullende toelagen, te verleenen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegte wet. — Buitengewone toelagen te verleenen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel.	950,000	"
107	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens.	15,000	"
108	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1905 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	895,000	"
109	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1905 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	115,000	"
110	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente-onderwijzers voor 1905 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in hare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten.	185,000	"
111	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs te geven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000	"
112	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Worden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 112 op artikel 105, en omgekeerd.</i>)	2,422,000	"
113	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen.	9,200	"
114	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders.	4,500	"
115	Schriften het lager onderwijs aanbelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonnale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonnale vergaderingen en der kantonnale school-museums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs.	30,250	"

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	11,000 »	47,000 •
117	Frais de célébration des fêtes nationales : frais d'illumination. Subside à l'administration communale de Bruxelles	56,000 »	
TOTAL fr.			31,137,115 •
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XV.			
SERVICES DIVERS.			
118	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires,	381,565 »	4,379,175 •
119	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	10,000 »	
120	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.	800,000 »	
121	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.	110,000 »	
122	Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial de Liège	5,800 »	
123	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	5,000 »	
124	Bibliothèque royale. Acquisition de médailles	17,010 »	
125	Musée royal d'histoire naturelle. Ameublement	50,000 »	
126	Fêtes du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale.	3,000,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE fr.			

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 8 octobre 1904.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XIV.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
116	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erinbegrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken) — Hulpverleening aan de families voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten, van het Hoofdbestuur die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	11,000 °	47,000 °
117	Kosten tot viering der Nationale feesten, verlichtingskosten. Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 °	
TOTAAL fr.			31,137,115 °
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XV.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
118	Hooger onderwijs — Opbouw, verbetering, meubilering en wetenschappelijke uitrusting van de nieuwe hogeschoollokalen	381,365 °	4,370,175 °
119	Middelbaar onderwijs — Opbouwen en meubilering van lokalen	10,000 °	
120	Lager onderwijs — Opbouw, meubilering, enz., van lokalen voor lagere scholen	800,000 °	
121	Bewapening en uitrusting der burgerwacht aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingsstukken, die door den Staat te leveren zijn, krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899 Aankoop van optuigingen; vervorming van uitrustingsstukken, loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz	110,000 °	
122	Meubilering van het hotel van het provinciaal gouvernement van Luik	5,800 °	
123	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	5,000 °	
124	Koninklijke bibliotheek Aankoop van medaillen	17,010 °	
125	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis. Meubilering	50,000 °	
126	Feesten der 75 ^e verjaring van s' Lands onafhankelijkheid	3,000,000 °	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN EN OPENBAAR ONDERWIJS fr.			

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 8^{sten} October 1904.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*

J. DE TROOZ.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

(48)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1905.

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre		
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 622,616 »		
		NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juillet 1904.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1904.)	DÉPENSES.
		1	11,000	11,000 »
		5	9,000 et 11,000	50,000 »
		10	7,000 et 8,800	81,200 »
		9	5,500 à 6,500	53,000 »
		16	4,200 à 5,500	74,500 »
		1	5,600	5,500 »
		1	5,000	5,000 »
		1	5,000	5,000 »
		16	3,200 à 5,280	65,730 »
		28	2,200 à 3,000	77,800 »
		9	2,600 à 3,120	25,160 »
		11	1,800 à 2,000	20,900 »
		6	1,400 à 1,600	9,500 »
		5	1,500 à 2,000	8,500 »
		4	1,500 à 1,700	5,800 »
		5	2,400 et 2,700	13,200 »
		9	1,900 à 2,500	19,200 »
		7	1,200 à 1,700	10,100 »
		4	1,200 à 1,800	6,900 »
		3	1,500 et 1,400	4,000 »
		7	1,200 à 1,500	9,400 »
		1	900	900 »
		9	800	7,200 »
		15	1,200 à 1,800	18,400 »
		»	»	10,900 »
		»	»	17,500 »
		»	»	6,526 »
				622,616 »
	b.	Traitements de disponibilité 18,584 »		
	c.	Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale 3,000 » (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.) 64,125 »		
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> 3,000 »		
4	»	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)		
5	»	Frais de route et de séjour; missions		
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
644,000	634,500	9,700	»	694,050	589,041 57	»
67,125	62,125	5,000	»	65,000	72,993 20	»
8,000	4,000	4,000	»	8,000	6,699 99	»
5,200	4,700	500	»	5,021 45	5,149 15	»
745,325	726,125	19,200	»	691,071 45	694,883 71	»
AUGMENTATION. . fr.		19,200		»		

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et prenant cours en 1905 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif</i>).
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 24,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1905 161,000 »
8	»	Supplément de pension accordé en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1905
9	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues
10	»	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)
11	»	Restitution d'avances à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867).
12	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
15	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres 4,000 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,500 »
A REPORTER fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
94,000	94,000	»	»	94,000	102,474 66	
185,000	191,000	»	6,000	196,000	180,844 29	
150	150	»	»	150	150	
20,000	20,000	»	»	20,000	16,887	
52,000	48,000	4,000	»	48,235 84	47,000	
797	797	»	»	797	1,046 75	
80,000	80,000	»	»	85,000	75,435	
431,947	435,947	4,000	6,000	444,200 84	423,837 70	
DIMINUTION. . . fr.		2,000				
5,500	5,500	»	»	5,078	3,790	
5,500	5,500	»	»	5,078	3,790	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
14	»	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions
15	»	Commission centrale de statistique . frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale
16	»	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.		
17	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :
	a.	Province d'Anvers. 128,300
	b.	— de Brabant. 190,650
	c.	— de la Flandre occidentale 150,355
	d.	— de la Flandre orientale. 157,300
	e.	— de Hainaut 150,350
18	f.	— de Liège 136,700
	g.	— de Limbourg 94,600
	h.	— de Luxembourg 98,000
	i.	— de Namur. 109,360
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 15,436
	k.	Traitements de disponibilité »

GRADES.	TRAITEMENTS.
Directeurs	6,000
Chefs de division	4,500 à 5,500
Chefs de bureau	3,200 à 4,000
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500	5,500	»	»	5,078	5,790 »	
400	400	»	»	400	»	
8,600	8,600	»	»	15,600	5,451 05	
6,800	4,800	2,000	»	6,500	6,499 04	
21,500	19,500	2,000	»	25,578	15,740 06	
AUGMENTATION fr		2,000				
450,384	449,800	584	»	448,800	445,883 16	
1,228,451	1,221,492	2,959	»	1,210,738	1,185,062 47	
1,678,855	1,675,292	3,543	»	1,659,538	1,630,945 63	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :
19	a.	Province d'Anvers 27,000 »
	b.	— de Brabant 27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale 27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale 27,000 »
	e.	— de Hainaut 31,000 »
	f.	— de Liège 31,500 »
	g.	— de Limbourg 22,700 »
	h.	— de Luxembourg 20,700 »
	i.	— de Namur 24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :
20	a.	Traitements des commissaires 211,000 »
	b.	Frais de bureau 43,800 »
	c.	Traitements des employés 235,813 »
	d.	— de disponibilité et secours 1,500 »
21		Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales.
22		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.
		CHAPITRE V.
		AFFAIRES ÉLECTORALES.
23		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1905. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections
24		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral
25		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales
26	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>) 5,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (<i>Crédit non limitatif.</i>) 20,000 »
27		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,678,855	1,675,292	3,543	»	1,059,538	1,650,045 65	
257,900	257,900	»	»	237,900	257,917 93	
492,115	491,120	993	»	492,890	485,352 15	
70,000	70,000	»	»	75,895 15	70,054 69	
200,000	200,000	»	»	200,000	100,000	
2,678,848	2,674,512	4,556	»	2,064,221 15	2,524,250 40	
AUGMENTATION . fr.		4,556 »				
30,000	35,000	»	5,000	30,000	28,106 25	
18,000	18,000	»	»	18,000	16,194	»
15,000	15,000	»	»	15,000	12,592 22	
25,000	220,000	»	195,000	25,000	155,839 60	
5,000	100,000	»	95,000	50,000	55,962 05	
95,000	588,000	»	293,000	158,000	266,694 10	
DIMINUTION fr		293,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VI.																						
MILICE.																						
28	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																				
29	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																				
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																						
CHAPITRE VII.																						
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																						
50	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>10,000 »</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>16,000 »</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>6,000 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 »</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>6,000 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>267,600 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>5,000 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>3,200 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">315,000 »</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	1	10,000 »	4	16,000 »	4	6,000 »	1	1,200 »	4	6,000 »	»	267,600 »	»	5,000 »	»	3,200 »	315,000 »	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																					
1	10,000 »																					
4	16,000 »																					
4	6,000 »																					
1	1,200 »																					
4	6,000 »																					
»	267,600 »																					
»	5,000 »																					
»	3,200 »																					
315,000 »																						
51	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																				
32	»	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins																				
33	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1,500 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,600 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>3,800 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>2,100 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	1	1,500 »	1	2,600 »	»	3,800 »	»	2,100 »	10,000 »									
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																					
1	1,500 »																					
1	2,600 »																					
»	3,800 »																					
»	2,100 »																					
10,000 »																						
54	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																				
A REPORTER. fr.																						

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
125,000	125,000	»	»	150,500	» 129,924 51	
50,000	50,000	»	»	50,000	» 20,357 21	
155,000	155,000	»	»	180,500	» 150,258 72	
315,000	315,000	»	»	287,100	» 265,058 65	
12,500	12,000	500	»	12,000	» 11,610 25	
75,000	75,000	»	»	75,000	» 66,464 49	
10,000	10,000	»	»	10,000	» 9,963 44	
30,000	30,000	»	»	30,000	» 29,999 78	
442,500	442,000	500	»	414,100	» 385,096 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
			REPORT. fr.																					
35	•	Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier																						
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 40%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservateur</td> <td style="text-align: right;">1 3,500 »</td> </tr> <tr> <td>Greffier</td> <td style="text-align: right;">1 1,800 »</td> </tr> <tr> <td>Gardiens en chef</td> <td style="text-align: right;">1 2,200 »</td> </tr> <tr> <td>Gardiens adjoints</td> <td style="text-align: right;">2 3,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chef-marqueur</td> <td style="text-align: right;">1 1,600 »</td> </tr> <tr> <td>Marqueurs de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: right;">8 10,800 »</td> </tr> <tr> <td>— 2^e —</td> <td style="text-align: right;">8 9,400 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)</td> <td style="text-align: right;">600 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">32,900 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Conservateur	1 3,500 »	Greffier	1 1,800 »	Gardiens en chef	1 2,200 »	Gardiens adjoints	2 3,000 »	Chef-marqueur	1 1,600 »	Marqueurs de 1 ^{re} classe	8 10,800 »	— 2 ^e —	8 9,400 »	Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)	600 »		32,900 »
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																							
Conservateur	1 3,500 »																							
Greffier	1 1,800 »																							
Gardiens en chef	1 2,200 »																							
Gardiens adjoints	2 3,000 »																							
Chef-marqueur	1 1,600 »																							
Marqueurs de 1 ^{re} classe	8 10,800 »																							
— 2 ^e —	8 9,400 »																							
Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)	600 »																							
	32,900 »																							
56	•	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses																						
57	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation	7,000	»																				
	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	38,000	»																				
38	•	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province.																						
39	•	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir																						
40	•	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (<i>Crédit non limitatif.</i>)																						
41	•	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique																						
42	•	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.																						
TOTAL DU CHAPITRE VII				fr.																				
CHAPITRE VIII.																								
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																								
43	•	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution																						
44	•	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes																						
TOTAL DU CHAPITRE VIII.				fr.																				
CHAPITRE IX.																								
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																								
45	a.	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864	138,400																					
	b.	Subside à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné	300																					
	c.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires	14,400																					
		Subsides de 300 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin.	31,800																					
			46,200																					
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles		33,900																				
TOTAL DU CHAPITRE IX.				fr.																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,500	442,000	500	»	414,100	383,096 56	
52,900	52,600	300	»	52,600	25,648 25	
7,340	7,340	»	»	7,340	7,340	»
45,000	45,000	»	»	45,000	40,000	»
75,000	75,000	»	»	68,978	56,342 70	
20,000	20,000	»	»	22,400	19,859	»
25,000	25,000	»	»	25,000	17,627 70	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,600	»
30,000	50,000	»	»	25,000	20,000	»
687,740	686,940	800	»	650,418	577,514 19	
AUGMENTATION . fr.		800 »				
25,000	25,000	»	»	29,022	22,996 25	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,278	»
30,000	30,000	»	»	34,022	27,274 25	
218,800	220,000	»	1,200	220,000	219,774 94	
218,800	220,000	»	»	220,000	219,774 94	
DIMINUTION . fr.		1,200 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
CHAPITRE X.																								
SCIENCES ET LETTRES.																								
	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale 25,425 »																						
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés 4,500 »																						
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. 52,000 »																						
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1893; frais des jurys 15,000 »																						
	e.	Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires 24,000 »																						
46	f.	Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887 2,400 »																						
	g.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 44,000 »																						
	h.	Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> 18,000 »																						
	i.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> 12,200 »																						
	j.	Office international de bibliographie: rédaction et administration 25,000 »																						
	k.	Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandse taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). 7,000 »																						
	l.	Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; et au laboratoire de Léopoldville 9,575 »																						
	m.	Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. 1,000 »																						
	n.	Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses 2,000 »																						
47		» Institut historique belge de Rome. »																						
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité 27,030 »																						
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="1005 1422 1093 1489">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1093 1422 1236 1489">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire perpétuel.</td> <td>1 9,600</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>1 4,800</td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau.</td> <td>1 4,400</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td>2 } 2,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1 1,600</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires</td> <td>950</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitements, etc.</td> <td>1,700</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>*</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">27,030</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1 9,600	Chef de bureau	1 4,800	Sous-chef de bureau.	1 4,400	Huissiers	2 } 2,400		1,600	Concierge	1 1,600	Indemnités pour travaux extraordinaires	950	Augmentations de traitements, etc.	1,700	Traitements de disponibilité	*		27,030
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																							
Secrétaire perpétuel.	1 9,600																							
Chef de bureau	1 4,800																							
Sous-chef de bureau.	1 4,400																							
Huissiers	2 } 2,400																							
	1,600																							
Concierge	1 1,600																							
Indemnités pour travaux extraordinaires	950																							
Augmentations de traitements, etc.	1,700																							
Traitements de disponibilité	*																							
	27,030																							
48		»																						
	b.	Jetons de présence; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn 21,000 »																						
	c.	Frais d'impression; prix des concours 50,275 »																						
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers 5,997 »																						
	e.	Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique</i> 25,000 »																						
	f.	Publication d'une <i>Biographie nationale</i> 8,000 »																						
A. REPORTER. fr.																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations</i>
		— AUGMENTATION.	— DIMINUTION.			
219,900	219,900	,	,	218,900	213,899 72	a) Concours quinquennal de littérature néerlandaise.
15,000	12,000	3,000	,	12,000	,	
117,500	112,500	5,000	,	118,500	109,616 29	
352,200	344,200	8,000	,	349,200	323,516 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																																																																		
			REPORT	fr.																																																																																																																
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité. 7,500 »																																																																																																																		
49			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire perpétuel</td> <td>1</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>Attaché au Secrétariat</td> <td>1</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1</td> <td>900</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitement</td> <td>"</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>7,500</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel	1	5,000	Attaché au Secrétariat	1	1,500	Concierge	1	900	Augmentations de traitement	"	100	Traitements de disponibilité	"	"			7,500																																																																																												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																																																																		
Secrétaire perpétuel	1	5,000																																																																																																																		
Attaché au Secrétariat	1	1,500																																																																																																																		
Concierge	1	900																																																																																																																		
Augmentations de traitement	"	100																																																																																																																		
Traitements de disponibilité	"	"																																																																																																																		
		7,500																																																																																																																		
	b.	Jetons de présence 7,000 »																																																																																																																		
	c.	Frais d'impression; prix des concours 11,670 »																																																																																																																		
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers 730 »																																																																																																																		
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande 5,000 »																																																																																																																		
50	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité . . .																																																																																																																		
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Administrateur-inspecteur</td> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur scientifique</td> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>6,500</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>(Casuel)</td> <td>"</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de service</td> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>Météorologiste</td> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Astronome</td> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>Astronome adjoint</td> <td>1</td> <td>4,800</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>Météorologiste adjoint</td> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>3,200</td> <td>3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>1</td> <td>3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td>5</td> <td>3,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>3</td> <td>2,600</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>Bibliothécaire</td> <td>1</td> <td>2,200</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>Aides</td> <td>7</td> <td>1,200</td> <td>8,400</td> </tr> <tr> <td>Garçon de laboratoire</td> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Huissier</td> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Aide-mécanicien</td> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Boutefeux</td> <td>2</td> <td>1,200</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse</td> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Employés stagiaires</td> <td>5</td> <td></td> <td>7,600</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td></td> <td></td> <td>3,750</td> </tr> <tr> <td>Nominations, promotions, etc. (1904-1905)</td> <td></td> <td></td> <td>7,775</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>119,625</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Administrateur-inspecteur	1	7,000	7,000	Directeur scientifique	1	7,000	7,000	Id.	1	6,500	6,500	(Casuel)	"	2,000	2,000	Chef de service	1	6,600	6,600	Météorologiste	1	6,000	6,000	Astronome	1	6,000	6,000	Id.	1	5,000	5,000	Astronome adjoint	1	4,800	4,800	Id.	1	3,600	3,600	Météorologiste adjoint	1	3,600	3,600	Id.	1	3,200	3,200	Commis	1	3,000	3,000	Assistants	5	3,000	9,000	Id.	3	2,600	7,800	Bibliothécaire	1	2,200	2,200	Aides	7	1,200	8,400	Garçon de laboratoire	1	1,600	1,600	Huissier	1	1,600	1,600	Aide-mécanicien	1	1,600	1,600	Concierge	1	800	800	Boutefeux	2	1,200	2,400	Nettoyeuse	1	800	800	Employés stagiaires	5		7,600	Traitements de disponibilité			3,750	Nominations, promotions, etc. (1904-1905)			7,775				119,625	
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																																																	
Administrateur-inspecteur	1	7,000	7,000																																																																																																																	
Directeur scientifique	1	7,000	7,000																																																																																																																	
Id.	1	6,500	6,500																																																																																																																	
(Casuel)	"	2,000	2,000																																																																																																																	
Chef de service	1	6,600	6,600																																																																																																																	
Météorologiste	1	6,000	6,000																																																																																																																	
Astronome	1	6,000	6,000																																																																																																																	
Id.	1	5,000	5,000																																																																																																																	
Astronome adjoint	1	4,800	4,800																																																																																																																	
Id.	1	3,600	3,600																																																																																																																	
Météorologiste adjoint	1	3,600	3,600																																																																																																																	
Id.	1	3,200	3,200																																																																																																																	
Commis	1	3,000	3,000																																																																																																																	
Assistants	5	3,000	9,000																																																																																																																	
Id.	3	2,600	7,800																																																																																																																	
Bibliothécaire	1	2,200	2,200																																																																																																																	
Aides	7	1,200	8,400																																																																																																																	
Garçon de laboratoire	1	1,600	1,600																																																																																																																	
Huissier	1	1,600	1,600																																																																																																																	
Aide-mécanicien	1	1,600	1,600																																																																																																																	
Concierge	1	800	800																																																																																																																	
Boutefeux	2	1,200	2,400																																																																																																																	
Nettoyeuse	1	800	800																																																																																																																	
Employés stagiaires	5		7,600																																																																																																																	
Traitements de disponibilité			3,750																																																																																																																	
Nominations, promotions, etc. (1904-1905)			7,775																																																																																																																	
			119,625																																																																																																																	
51	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions (Y compris une somme de 25,200 francs en charge temporaire.)																																																																																																																		
			A REPORTER	fr.																																																																																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
532,200	544,200	8,000	»	349,200	325,516 01	
31,900	51,900	»	»	31,900	54,899 72	
119,625	116,050	3,575	»	107,400	97,400 »	
87,170	74,500	12,870	»	67,085	53,390 80	
590,895	566,450	24,445	»	555,585	506,206 53	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
590,895	566,450	24,445	»	555,585	506,206 35	
127,800	127,800	»	»	126,000	120,159 93	
107,650	107,650	»	»	174,170 45	109,448 44	
105,100	108,100	»	5,000	104,900	96,500	
74,450	67,250	7,200	»	62,250	62,242 50	
18,000	18,000	»	»	12,500	»	
1,025,895	995,250	31,645	5,000	1,035,205 45	894,357 40	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,025,895	995,250	31,645	5,000	1,055,205 45	894,557 40	
89,500	86,850	2,450	»	83,217 »	81,291 93	
10,200	10,200	»	»	10,200 »	10,197 56	
92,300	90,900	1,400	»	86,200 »	80,719 48	
1,215,695	1,185,200	55,495	3,000	1,214,822 45	1,006,566 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
60	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.) 17,200 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. 5,500 »
	c.	Inspection des archives communales. 2,000 »
61	»	Échanges littéraires internationaux
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.
CHAPITRE XI.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire
63	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers
64	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire
65	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège
66	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses . 141,000 »
	b.	Subside en vue de faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges 2,000 »
67	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
68	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers
69	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894
70	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
71	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
72	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis
		À REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,215,695	1,483,200	33,495	5,000	1,214,822 45	1,066,566 17	
24,700	50,800	"	6,100	27,700	14,698 50	
13,500	15,500	"	"	13,700	13,700	
1,255,695	1,229,300	33,495	9,100	1,256,222 45	1,094,064 67	
AUGMENTATION fr		26,595				
1,000	1,000	"	"	1,000	1,000	
2,000	2,000	"	"	2,000	1,411 25	
1,756,100	1,701,100	55,000	"	1,658,550	1,590,193 51	
558,000	522,000	36,000	"	502,850	487,963 89	
115,000	111,000	2,000	"	115,050	110,210 80	
60,000	60,000	"	"	44,000	56,371 60	
5,000	5,000	"	"	4,300	3,920 65	
9,500	9,500	"	"	9,070	10,120 80	
1,000	1,000	"	"	1,000	1,089 40	
5,600	5,600	"	"	7,780	5,497 55	
1,400	1,400	"	"	1,400	1,000	
2,512,600	2,419,600	93,000	"	2,527,000	2,266,781 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
73	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
74	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
75	»	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
76	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire
77	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.
78	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités
79	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
80	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand 45,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 41,550 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,900 »
		A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFERENCES		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
2,512,600	2,419,600	95,000	»	2,527,000 »	2,266,781 45	
12,000	12,000	»	»	12,000 »	13,747 03	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	21,000 »	
2,500	»	2,500	»	»	2,511 24	
2,548,100	2,452,600	95,500	»	2,560,000	2,305,809 72	
AUGMENTATION fr		95,500	»			
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,700 »	
2,920	2,920	»	»	2,920 »	1,868 44	
59,700	57,400	2,300	»	56 400 »	50,865 30	
19,500	19,500	»	»	19,500 »	14,375 10	
88,000	88,000	»	»	88,000 »	85,952 58	
172,120	169,820	2,300	»	168,820 »	152,757 39	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DEPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations
		Augmentation.	Diminution			
172,120	169,820	2,300	»	168,820	152,757 39	
11,000	11,000	»	»	11,000	10,533 43	
42,000	42,000	»	»	46,000	39,848 30	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,494 03	
a) 4,000	4,000	»	»	4,000	3,898 54	a) Charge temporaire
3,998,852	3,998,852	»	»	3,946,757	3,883,151 20	
4,230,452	4,228,152	2,300	»	4,179,077	4,097,662 89	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
86	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées
87	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. 178,548 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. 560 »
88	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides
89	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers
90	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.
94	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.
92	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'Enseignement moyen
»	»	Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État (pour mémoire) .
»	»	Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen (pour mémoire)
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,230,452	4,228,152	2,300	»	4,179,077	4,097,862 89	
34,500	34,500	»	»	34,500	31,900	
178,908	177,918	990	»	178,398	177,862 88	
43,900	43,900	»	»	43,900	39,055 85	
28,500	28,500	»	»	32,192 81	26,945 16	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	
95,000	95,000	»	»	95,000	70,632 36	
11,200	11,200	»	»	11,200	11,192 75	
»	»	»	»	1,300	»	
»	5,500	»	5,500	»	»	
4,624,460	4,626,670	5,290	5,500	4,577,567 81	4,457,249 89	
DIMINUTION . . fr.		2,210				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																															
CHAPITRE XIII.																																																																	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																																	
93	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																															
94	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																															
95	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. — Traitements de disponibilité.																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="395 994 671 1016">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th data-bbox="708 994 778 1039">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="810 994 874 1016">CLASSE.</th> <th data-bbox="922 994 1027 1039">TRAITEMENT par an.</th> <th data-bbox="1059 981 1145 1039">MONTANT de la dépense.</th> <th data-bbox="1209 994 1337 1016"><i>Observations.</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="363 1077 699 1099">Inspecteurs des écoles normales.</td> <td data-bbox="740 1077 756 1099">2</td> <td data-bbox="826 1077 842 1099">»</td> <td data-bbox="963 1077 1011 1099">7,000</td> <td data-bbox="1075 1077 1139 1099">14,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1122 699 1144">Inspectrice des écoles normales</td> <td data-bbox="740 1122 756 1144">1</td> <td data-bbox="826 1122 842 1144">»</td> <td data-bbox="963 1122 1011 1144">2,000</td> <td data-bbox="1075 1122 1139 1144">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1167 699 1189">Vérificateur des économats</td> <td data-bbox="740 1167 756 1189">1</td> <td data-bbox="826 1167 842 1189">»</td> <td data-bbox="963 1167 1011 1189">5,500</td> <td data-bbox="1075 1167 1139 1189">5,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1211 699 1234">Inspecteurs principaux</td> <td data-bbox="724 1211 756 1234">18</td> <td data-bbox="826 1211 842 1234">»</td> <td data-bbox="916 1211 1027 1234">5,000 à 7,500</td> <td data-bbox="1059 1211 1139 1234">100,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1256 699 1279">Inspecteurs cantonaux</td> <td data-bbox="724 1256 756 1279">85</td> <td data-bbox="826 1256 842 1279">»</td> <td data-bbox="916 1256 1027 1279">3,000 à 4,500</td> <td data-bbox="1059 1256 1139 1279">305,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1301 699 1346">Agent contrôleur des projets de constructions scolaires</td> <td data-bbox="740 1323 756 1346">1</td> <td data-bbox="826 1323 842 1346">»</td> <td data-bbox="963 1323 1011 1346">1,600</td> <td data-bbox="1075 1323 1139 1346">1,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1368 699 1391">Disponibilité</td> <td data-bbox="740 1368 756 1391">»</td> <td data-bbox="826 1368 842 1391">»</td> <td data-bbox="963 1368 1011 1391">»</td> <td data-bbox="1075 1368 1139 1391">2,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1413 699 1435">Augmentations de traitement</td> <td data-bbox="740 1413 756 1435">»</td> <td data-bbox="826 1413 842 1435">»</td> <td data-bbox="963 1413 1011 1435">»</td> <td data-bbox="1075 1413 1139 1435">3,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td data-bbox="1059 1480 1139 1503" style="border-top: 1px solid black;">436,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>	Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,000	14,000		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des économats	1	»	5,500	5,500		Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400		Inspecteurs cantonaux	85	»	3,000 à 4,500	305,500		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	1,600	1,600		Disponibilité	»	»	»	2,500		Augmentations de traitement	»	»	»	3,000						436,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>																																																												
Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,000	14,000																																																													
Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000																																																													
Vérificateur des économats	1	»	5,500	5,500																																																													
Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400																																																													
Inspecteurs cantonaux	85	»	3,000 à 4,500	305,500																																																													
Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	1,600	1,600																																																													
Disponibilité	»	»	»	2,500																																																													
Augmentations de traitement	»	»	»	3,000																																																													
				436,500																																																													
a.	»	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales				8,200																																																											
b.	»	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																															
		1° Aux inspecteurs principaux				42,000																																																											
96		2° Aux inspecteurs cantonaux				117,500																																																											
		3° Aux inspectrices déléguées				28,000																																																											
	»	c. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux				3,600																																																											
	»	d. Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires				1,500																																																											
	»	e. Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire				1,500																																																											
97	»	a. Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires				110,400																																																											
	»	b. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite				800																																																											
A REPORTER. fr.																																																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,204 75	
436,500	436,500	»	»	436,500	424,024 12	
202,300	202,300	»	»	202,300	202,289 38	
114,200	114,200	»	»	110,400	108,650 »	
756,500	756,500	»	»	753,700	741,168 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
						REPORT . . .	fr	
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . .					611,650	»
		DÉSIGNATION PAR GRADES	NOMBRE d'agents.	CLASSE	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juillet 1898)	INDEMNITÉS du chef de logement et de courtoisnités par les agents en dehors de leurs attributions	MONTANT de la dépense	Observations.
		Écoles normales d'instituteurs:						
		Directeurs	7	•	de 4,000 à 5,400	2,700	35,600	
		Économés	7	•	» 2,200 » 3,400	3,750	25,550	
		Professeurs	78	•	» 2,400 » 4,400	»	214,250	
		Surveillants	21	•	» 1,400 » 2,000	3,100	41,640	
		Gens de service	14	•	» 900 » 1,400	»	16,600	
		Écoles normales d'institutrices:						
		Directrices	6	•	de 3,400 à 4,400	1,000	24,400	
		Économés	6	•	» 1,800 » 3,000	1,000	15,200	
		Régentes et professeurs	66	•	» 2,400 » 4,000	»	187,000	
		Maitresses d'études	19	•	» 1,200 » 2,200	2,870	55,870	
		Gens de service	10	•	» 900 » 1,400	»	11,500	
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires.					607,410 4,240	
						TOTAL	611,650	
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements nor- maux de l'État					70,000	»
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles commu- nales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux tem- poraires Frais divers					20,000	»
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application.					135,000	»
98	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.						
100	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Admi- nistration de l'Enseignement primaire						
101	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État						
102	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées						
103	a.	Frais des conférences des instituteurs.					450,000	»
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs con- currents; frais du jury; frais divers					25,000	»
						A, REPORTER.	fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
756,500	756,500	,	,	755,700	741,168 25	
856,650	856,650	,	,	856,650	821,226 88	
25,000	20,000	5,000	,	20,000	20,135 11	
6,000	6,000	,	,	6,000	5,998 11	
78,000	78,000	,	,	78,000	75,651 06	
300,000	300,000	,	,	300,000	300,000	
175,000	175,000	,	,	175,000	166,898 22	
2,177,150	2,172,150	5,000	,	2,171,350	2,151,075 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTEA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
		REPORT . . .	fr
104	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types	
105	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1893, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	
106	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1893 1 ^o aux communes, 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	
107	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons	
108	»	Part de l'Etat dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
109	»	Part de l'Etat dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
110	»	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	
111	»	Part de l'Etat dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.	
112	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 112 à l'article 103 et vice versa.)	
113	»	Musée scolaire national : personnel, traitements et indemnités	
114	»	Musée scolaire national. matériel, frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	
	a	Publications intéressant l'instruction primaire, abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales	17,000 »
115	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux, achat de collections et d'appareils, meubles; frais d'impression de catalogues, indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques	15,000 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	7,230 »
	»	Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1900, 1901 et 1902); achat et envoi d'exemplaires, frais de reliure (pour mémoire).	
TOTAL DU CHAPITRE XIII			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,177,150	2,172,150	5,000	»	2,171,530	2,131,075 61	
100,000	100,000	»	»	100,000	100,000 »	
10,668,000	10,518,000	350,000	»	10,235,000	9,969,140 »	
930,000	930,000	»	»	893,000	896,164 »	
15,000	15,000	»	»	12,000	12,183 »	
893,000	853,000	40,000	»	640,000	547,952 45	
115,000	115,000	»	»	115,000	111,309 84	
185,000	210,000	»	25,000	200,000	200,362 49	
20,000	20,000	»	»	5,000	4,261 07	
2,422,000	2,277,000	145,000	»	2,160,000	1,991,000 »	
9,200	9,200	»	»	9,200	8,925 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,298 62	
39,250	39,250	»	»	39,250	39,109 53	
»	»	»	»	7,500	»	
17,599,900	17,084,900	515,000	25,000	16,563,600	16,015,781 61	
AUGMENTATION . . fr.		515,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
116	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
»	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département (<i>pour mémoire</i>)
117	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XV.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du gouvernement provincial du Brabant (<i>pour mémoire</i>)
118	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires
119	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux
120	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.
121	»	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement, salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
»	»	Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Bibliothèque royale. — Acquisition de trente-huit monnaies romaines (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subsides à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel des gouvernements provinciaux d'Anvers, de la Flandre occidentale, de Liège et du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
122	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial de Liège
»	»	Académie royale flamande (ameublement) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Acquisition de la collection de fossiles recueillie par M. Malaise (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subside au Comité organisateur de l'Exposition des primitifs flamands et d'art ancien, à Bruges (<i>pour mémoire</i>)
123	»	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900
124	»	Bibliothèque royale. Acquisition de médailles
»	»	Acquisition d'un immeuble pour la conservation des archives de l'Etat, à Hasselt (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Acquisition d'un immeuble en vue de l'agrandissement de l'École normale d'institutrices, à Liège (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Acquisition de documents provenant de la bibliothèque de feu M. le chevalier de Theux de Montjardin (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Participation de l'enseignement primaire à l'Exposition universelle de Saint-Petersbourg (<i>pour mémoire</i>)
125	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement
126	»	Fêtes du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale
TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,000	11,000	»	»	11,000	5,318 27	
»	»	»	»	41,200	36,620 65	
36,000	36,000	»	»	36,000	33,002 50	
47,000	47,000	»	»	88,200	74,941 42	
»	»	»	»	45,000	»	
581,363	587,275	»	205,910	821,309 55	1,042,150 67	
10,000	10,000	»	»	10,000	17,662 23	
800,000	800,000	»	»	800,000	2,300,000	
110,000	110,000	»	»	110,000	109,998 98	
»	»	»	»	23,000	288,246 35	
»	»	»	»	»	36,169 10	
»	40,000	»	40,000	40,000	45,000	
»	»	»	»	»	23,834 05	
5,800	»	5,800	»	»	»	
»	»	»	»	10,000	»	
»	»	»	»	»	9,000	
»	»	»	»	»	5,000	
5,000	20,000	»	15,000	5,000	»	
17,010	»	17,010	»	»	»	
»	35,700	»	35,700	»	»	
»	65,200	»	65,200	»	»	
»	45,000	»	45,000	»	»	
»	»	»	»	12,194 40	»	
»	»	»	»	20,000	»	
50,000	90,000	»	40,000	430,000	344,618 14	
3,000,000	20,000	2,980,000	»	10,000	»	
4,379,175	1,791,175	3,002,810	414,810	2,296,503 93	4,223,708 52	
AUGMENTATION. . fr.		2,588,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer
X.	Sciences et lettres
XI.	Enseignement supérieur
XII.	Enseignement moyen
XIII.	Enseignement primaire
XIV.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XV.	Services divers
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
745,525 »	726,125 »	19,200 »	»	691,071 45	694,885 71	
451,947 »	453,947 »	»	2,000 »	444,200 84	425,857 70	
21,500 »	19,500 »	2,000 »	»	25,578 »	15,740 06	
2,678,848 »	2,674,312 »	4,536 »	»	2,664,221 15	2,524,250 40	
93,000 »	588,000 »	»	295,000 »	158,000 »	266,694 10	
155,000 »	155,000 »	»	»	180,500 »	150,258 72	
687,740 »	686,940 »	800 »	»	650,418 »	577,514 19	
30,000 »	30,000 »	»	»	34,022 »	27,274 25	
218,800 »	220,000 »	»	1,200 »	220,000 »	219,774 94	
1,255,695 »	1,229,500 »	26,595 »	»	1,256,222 45	1,094,964 67	
2,548,100 »	2,452,600 »	95,500 »	»	2,560,000 »	2,503,809 72	
4,624,460 »	4,626,670 »	»	2,210 »	4,377,567 81	4,457,249 89	
17,599,900 »	17,084,900 »	515,000 »	»	16,565,600 »	16,015,781 61	
47,000 »	47,000 »	»	»	88,200 »	74,941 42	
4,379,175 »	1,791,175 »	2,588,000 »	»	2,296,503 95	4,223,708 52	
35,516,290 »	32,565,269 »	3,251,431 »	500,410 »	32,190,105 61	33,070,703 90	
AUGMENTATION. . . fr.		2,951,021 »				